

Programme politique 2018-2021

Art de vivre et innovation

Neuchâtel en cinq tableaux

Introduction

Et si on imaginait Neuchâtel en 2030 ? Dans son programme politique 2018-2021, que résume cette brochure, le Conseil communal a souhaité formuler, et c'est une première, une vision à plus long terme que l'échéance habituelle des quatre ans. Car aujourd'hui, le temps court d'une législature ne suffit plus pour répondre aux enjeux et défis qui attendent les villes. Ainsi, pour répondre à la question : « quel Neuchâtel voulons-nous offrir à la génération future ? », il dessine le visage d'une cité ouverte et à taille humaine, une ville fantastique ayant développé ses propres talents, une « smart city » consciente des défis climatiques et mettant les nouvelles technologies au service du citoyen. Une ville en cinq tableaux, dans lesquels nous vous proposons de vous emmener au fil de ces pages.

Elaboré dans un contexte financier exigeant, le nouveau programme politique du Conseil communal souligne les enjeux et défis qui devront guider Neuchâtel ces prochaines années, offrant une vision stratégique de son développement dans ses principaux domaines de souveraineté que sont l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la culture, le sport, les collèges et l'accueil extrafamilial des enfants.

Le Conseil communal a voulu connaître précisément la situation actuelle de la Ville et son positionnement en termes de forces et de faiblesses. Il s'est ainsi appuyé sur les résultats d'une analyse scientifique confiée à l'Institut du management des villes et du territoire de la Haute Ecole de Gestion Arc (IMVT) pour identifier des axes de développement et les traduire dans un plan d'actions.

Tandis que Neuchâtel s'affirme toujours plus comme un centre économique d'importance,

en particulier dans le domaine de l'« économie créative », elle ne récolte pas suffisamment les fruits de son dynamisme. Telle est l'une des conclusions principales de cette étude. La Ville pourrait, en actionnant toute une palette de leviers, attirer davantage d'habitants sur son territoire (en particulier les pendulaires), accroître sa capacité à capter des flux financiers et favoriser leur circulation par la mise en place d'une chaîne locale de valeur ajoutée. Cette analyse a été complétée par l'Accord de positionnement stratégique récemment conclu entre l'Etat, l'association RUN et les communes de la Région Littoral.

Au final, le Conseil communal exprime, dans un programme en phase avec la planification des investissements pour la période 2018-2021, une vision et une volonté claires : positionner Neuchâtel, à l'horizon 2030, comme le véritable moteur de l'agglomération urbaine, une cité attractive, ouverte et interculturelle.



Neuchâtel en cinq tableaux

Résumer la vision d'une ville en quelques mots, voilà tout un défi ! La devise de Neuchâtel, «Art de vivre et innovation», restera le fil conducteur des quatre années à venir, mais le Conseil communal a choisi de l'affiner dans une déclinaison en cinq tableaux dans lesquels se dessinent les lignes d'action futures des Autorités.

1. Neuchâtel, esprit ouvert

Avancer avec confiance dans le 21^e siècle en démontrant l'esprit d'ouverture à autrui et sa culture qui caractérise de longue date notre ville : c'est la volonté des Autorités pour qui cette prédisposition favorable tant envers les personnes que les idées nouvelles se concrétise par moult actions. Ainsi, il est prévu de réaménager le Collège latin, par le biais d'un concours d'architecture, et de le transformer en un véritable lieu de rencontre et de culture offrant une documentation sur divers supports, dans différentes langues et s'adressant à tout un chacun.

Tout en restant ouverte aux inspirations et apports d'autrui dans le cadre de ses relations internationales (Alliance des Neuchâtel du Monde, villes jumelées, Francophonie ou Conseil de l'Europe), la Ville de Neuchâtel, capitale cantonale, a aussi l'intention de positionner son centre urbain et de participer activement au rayonnement de son agglomération, en particulier en relançant un projet de fusion profitable à tous.





2. Neuchâtel, échappées bleues

Que l'on se promène sur les quais, aux abords de la Collégiale ou que l'on contemple la ville depuis Chaumont, on est inmanquablement impressionné par le panorama qui s'offre à nous. Le lac et son dégradé de bleus, le ciel, Neuchâtel est lové dans un cocon bleu. La réalisation du Parc solaire urbain des Jeunes-Rives viendra encore renforcer l'expression de l'attachement de notre ville à la préservation de son environnement naturel.

Ainsi, la législature à venir sera placée sous le signe de l'eau, marqueur fort de la ville posée au bord du lac, traversée par le Seyon et où l'eau jaillit de nombreuses fontaines. La prochaine mise sur pied d'une communauté bleue à Neuchâtel, selon un concept qui nous vient du Canada, sera le témoignage de la volonté de la Ville de promouvoir l'eau comme une ressource nécessaire à la vie, à l'équilibre environnemental, et donc de la responsabilité de toutes et tous. Ce label sera accompagné de mesures simples permettant à chacune et chacun de contribuer à la préservation de cet « or bleu ».



3. Neuchâtel, évasion fantastique

Un cadre de vie fantastique, un patrimoine bâti et naturel fantastique, des activités et des événements culturels construits autour du thème du fantastique, Neuchâtel est une ville fantastique ouvrant un espace de rêve et d'imagination propice à la création et à l'innovation, à l'image du NIFFF, Festival international du film fantastique, ou des fresques de John Howe réalisées à la rue du Neubourg et qui vont contribuer à la dynamisation de la zone piétonne. Celle-ci fêtera d'ailleurs ses 40 ans en 2019 en étant véritablement rendue aux piétons.

Fantastique lui aussi, un projet de réhabilitation de la Tour des Prisons conduit par l'Etat de Neuchâtel prévoit de faire de ce lieu mythique un haut lieu culturel constitutif d'un atout touristique, sous le nom de Tour des Evasions. La Ville de Neuchâtel est associée à ces démarches. Nous y voyons une belle opportunité de mettre en exergue certains aspects méconnus de cette tour dont les murs frémissent encore d'histoires fantastiques.





4. Neuchâtel, communauté vivante

Assez grande pour offrir une large palette de prestations, assez petite pour rester à visage humain, Neuchâtel se caractérise par sa grande qualité de vie. La raréfaction des terrains et la volonté de préserver des espaces publics généreux tout en garantissant une offre diversifiée de logements lancent le défi d'une densification qualitative des quartiers. Plusieurs aménagements sont ainsi destinés pour les quatre années à améliorer encore la vie dans les quartiers. Des exemples ? La passerelle de la gare, la mise en place d'une mobilité durable, avec notamment un réseau cyclable, l'encouragement de quartiers durables, la présence suffisante de structures d'accueil extrafamilial ou encore la mise en place des assemblées citoyennes.

Durant la législature en cours, la valorisation des espaces publics revêtira une importance de premier plan. Le réaménagement de la place de La Coudre, celui des Jeunes-Rives ne sont qu'un échantillon des réalisations concrètes qui doivent contribuer à faire vivre la ville dans tous ses quartiers, pour toutes ses populations !



5. Neuchâtel, économie créative

Au cœur de l'infiniment précis, mais aussi et surtout d'un fantastique réseau de compétences réunissant des instituts de recherche de valeur mondiale, des hautes écoles et des entreprises ouvertes sur le monde, Neuchâtel joue les pionniers dans plusieurs domaines-clés : technologies vertes ou médicales, miniaturisation, industrie 4.0, énergie photovoltaïque, économie digitale...

Ces atouts, ce « Neuchâtel inside » qui se cache dans de nombreux objets de notre quotidien, il s'agit de les valoriser davantage, mais aussi de mieux les faire connaître des Neuchâteloises et Neuchâtelois eux-mêmes ! La réalisation future d'un Quartier de l'énergie solaire, les nouveaux parcours Totemi ou la récente mise en service de l'application mobile Nemo News seront autant de vitrines des compétences des acteurs économiques locaux, qui permettront d'en attirer de nouveaux par la mise en réseaux des savoirs. S'y ajoutera une offre immobilière adaptée. La transformation du hangar des trams, à la baie de l'Evoles, constituera dans ce domaine le point fort de l'action du Conseil communal.





Conclusion

Le 21^e siècle est le siècle des villes. En 2030, quelque 60 % de la population mondiale vivra dans une ville. Et 70 % en 2050. L'avenir de l'humanité dépend donc de la manière dont les villes seront construites et gouvernées, de la qualité de vie qu'elles offriront à leurs habitants, de la gestion de leurs ressources et de leurs espaces publics, de la manière dont elles réussiront à renouveler et à dynamiser une vraie démocratie locale.

Neuchâtel veut se profiler en 2030 en tant que ville à taille humaine, tout en se montrant exemplaire dans des domaines tels que le développement durable, la mobilité, la cohésion sociale, la promotion de la santé et l'usage maîtrisé des nouvelles technologies au service des habitantes et des habitants.

Un nouvel espace de nature aux Jeunes-Rives, avec un parc solaire innovant, où il fera bon flâner en famille et lever les yeux vers les étoiles ? Un Littorail traversant la ville d'ouest en est ? Des minibus autonomes au centre-ville ? Une zone piétonne revivifiée,

attirant des visiteurs de Suisse et de l'étranger charmés par ses ruelles, ses monuments superbement restaurés et son offre culturelle d'envergure internationale ? Pourquoi pas ! En 2030, nous en sommes convaincus, Neuchâtel sera une capitale cantonale attractive et joyeuse, une ville durable à la capacité d'innovation sans cesse renouvelée, une ville solidaire et citoyenne où il fera bon vivre, tout simplement.

Le Conseil communal

Le rapport d'information se trouve sur le site internet de la Ville **www.neuchatelville.ch**

Photos : Ville de Neuchâtel, CSEM, Niffi, Arcinfo

